

AUTONET

ENTRETIEN VEHICULE NETTOYANT BRILLANTEUR PNEU ET PLASTIQUE EXTERIEUR

PROPRIETES

AUTONET est non miscible dans l'eau. **AUTONET** est miscible dans les solvants pétroliers.
AUTONET a une haute stabilité, non corrosif, ne contient pas de solvants chlorés pouvant libérer des composés acides.
AUTONET ne contient pas de xylène, benzène, toluène ou solvants halogénés. Il ne renferme pas d'agents abrasifs.
AUTONET est prêt à l'emploi, particulièrement économique. **AUTONET** sèche rapidement après application.

CARACTERISTIQUES

- Aspect -----liquide opalescent
- Couleur -----incolor
- Densité à 20°C -----0.805 +/- 0.020
- Point éclair-----10°C



UTILISATIONS

AUTONET nettoie, fait briller en quelques secondes et durablement les plastiques extérieurs et pneumatiques.
AUTONET assure simultanément une fonction antisalissure en redonnant aux supports traités, de la brillance.
AUTONET rend les surfaces nettoyées hydrophobes, évite le séchage des gouttes d'eau boueuses sur les supports plastiques, retarde l'accrochage des salissures sur les pare-chocs en ABS, garnitures plastiques extérieures et pneumatiques.

UTILISATEURS

AUTONET est utilisé par les professionnels : dans les garages, concessions automobiles, récupérateurs de pièces automobiles ou dans l'industrie pour les bâtis de machines ou capots de protection, pour la maintenance des supports mobiliers, capots de machines dans les halls de présentation ou d'exposition des matériels neufs ou d'occasion ...

MODE D'EMPLOI

Appliquer à l'abri du soleil pour éviter une évaporation trop rapide.
Appliquer en fine couche sur un chiffon ou selon le cas, à l'aide d'un pinceau, brosse.
Etaler sur la surface en frottant à l'aide d'un chiffon.
Terminer l'application avec un chiffon propre, sec et non pelucheux légèrement imprégné de produit sans exercer de pression afin d'obtenir un meilleur aspect.
Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer la compatibilité et le temps de contact appropriés.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Produit dangereux, respectez les précautions d'emploi.
Consulter la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande.

CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.